



COMPTE ADMINISTRATIF 2025
CENTRE INTERCOMMUNAL D'ACTION SOCIALE

Le Compte Administratif 2025 reprend l'ensemble des dépenses et des recettes réalisées au cours de l'année. Il est établi par l'ordonnateur.

Il permet de rapprocher les prévisions budgétaires aux réalisations effectives. Il présente les résultats comptables de l'exercice.

Le compte administratif est soumis à l'assemblée délibérante qui l'arrête définitivement par un vote devant intervenir au plus tard le 30 juin de l'année qui suit la clôture.

Les informations contenues dans le compte administratif sont par ailleurs concordantes avec celles présentées par le comptable public dans le cadre du compte de gestion.

Le Compte Administratif constitue le dernier acte du cycle budgétaire annuel.

Les dépenses réelles et d'ordre, du budget principal pour l'année 2025, tant en fonctionnement qu'en investissement, s'élèvent à 4 646 653,68 €.

Quant aux recettes, elles s'élèvent à 4 566 336,65 €.

La reprise des résultats antérieurs, fonctionnement et investissement, s'élève à 319 948,20 €.

Ainsi, le résultat cumulé de l'année 2025 s'élève à 239 631,17 €.

PARTIE 1 – LA SECTION DE FONCTIONNEMENT

A – LES DÉPENSES

Libellé chapitre	Réalisé 2023	Réalisé 2024	Budget 2025	Réalisé 2025
Charges à caractère général	633 645,05 €	642 680,61 €	668 078,67 €	651 515,60 €
Charges de personnel	3 714 695,49 €	3 736 980,44 €	3 884 700,00 €	3 677 689,32 €
Autres charges de gestion courante	138 316,71 €	179 552,19 €	222 825,00 €	211 901,24 €
Charges financières	684,39 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Charges spécifiques	0,00 €	0,00 €	2 000,00 €	17,55 €
Total des dépenses réelles de fonctionnement	4 487 341,64 €	4 559 213,24 €	4 777 603,67 €	4 541 123,71 €
Virement à la section d'investissement			87 967,17 €	
Opérations d'ordre entre sections	26 938,10 €	29 371,77 €	21 380,87 €	20 337,81 €
Total dépenses de fonctionnement	4 514 279,74 €	4 588 585,01 €	4 886 951,71 €	4 561 461,52 €

Les dépenses totales de fonctionnement s'élèvent en 2025 à 4 561 461,52 €, en baisse de 27 123,49 € (- 0,6 %) par rapport à 2024.

Les charges à caractère général, d'un montant de 651 515,60 €, correspondent au fonctionnement des services suivants :

Libellé service	Réalisé 2023	Réalisé 2024	Budget 2025	Réalisé 2025
Accueil de jour	16 880,04 €	6 502,57 €	3 000,00 €	3 050,39 €
Accueil temporaire	576,46 €	466,92 €	1 950,00 €	1 198,91 €
Balivernes	347,04 €	1 683,54 €	4 000,00 €	1 428,97 €
CIAS	42 593,45 €	41 658,01 €	57 570,00 €	56 435,87 €
Portage repas	569 003,72 €	587 813,16 €	589 918,67 €	586 583,70 €
SAAD	2 581,38 €	2 901,34 €	9 490,00 €	2 057,27 €
Accompagnement scolaire	1 662,96 €	1 575,07 €	2 150,00 €	760,49 €
SSIAD	0,00 €	80,00 €	0,00 €	0,00 €
Total des charges à caractère général	633 645,05 €	642 680,61 €	668 078,67 €	651 515,60 €

La principale dépense concerne le service de portage de repas à domicile 586 583,70 € remboursés à la cuisine communautaire pour 589 094,40 €.

Le service du CIAS comprend les frais généraux comme la location d'un véhicule, d'un copieur, la téléphonie mobile, le carburant... mais pour l'essentiel, il s'agit des frais d'assurance pour 14 403,90 €.

Les charges de personnel s'élèvent à 3 677 689,32 € contre 3 736 980,44 € en 2024, soit une diminution de 1,6 % (due principalement aux rappels du Complément de Traitement Indiciaire (CTI) de 2023 versés en 2024).

AR Prefecture

082-268202967-20260629-2026_D_7_1_2_25-BF
 Reçu le 02/07/2026
 Publié le 02/07/2026

Libellé service	Réalisé 2023	Réalisé 2024	Budget 2025	Réalisé 2025
Accueil de jour	56 331,89 €	107 620,58 €	170 190,00 €	160 717,40 €
CIAS	420 623,78 €	351 013,38 €	365 300,00 €	345 106,73 €
CLIC	47 835,25 €	50 492,56 €	72 110,00 €	69 763,04 €
Portage repas	317 305,02 €	322 460,19 €	331 700,00 €	312 140,90 €
SAAD	2 806 070,88 €	2 841 906,03 €	2 903 000,00 €	2 749 637,24 €
Accompagnement scolaire	28 929,97 €	17 341,58 €	33 540,00 €	32 095,34 €
Transport à la demande	37 598,70 €	46 146,12 €	8 860,00 €	8 228,67 €
Total des charges de personnel	3 714 695,49 €	3 736 980,44 €	3 884 700,00 €	3 677 689,32 €

Il est à noter qu'une grande partie de ces charges de personnel (2 910 479,21 €) sont refacturées aux budgets annexes (accueil de jour, SAAD).

Les autres charges de gestion courante s'élèvent à 211 901,24 € et concernent principalement, les aides et les subventions :

- subvention d'équilibre pour Balivernes : 173 000,00 €,
- subventions versées à des organismes : 18 215,00 € (FAJ, FSL, ADIL, VIF, CIDFF),
- aides présence verte : 13 318,52 €,
- secours aux personnes accordés en commission permanente : 6 438,47 €,
- remboursements des prélèvements à la source sur la régie « aide domicile mandataire » pour 929,25€.

Les charges spécifiques s'élèvent à 17,55 € et correspondent à une régularisation d'écriture (annulation de titre sur exercices antérieurs).

Les opérations d'ordre, elles ne donnent pas lieu à décaissement. Elles trouvent leur contrepartie en recettes d'investissement et représentent les amortissements des biens pour 20 337,81 €.

B – LES RECETTES

Libellé chapitre	Réalisé 2023	Réalisé 2024	Budget 2025	Réalisé 2025
Atténuations de charges	14 373,59 €	32 956,44 €	6 198,00 €	8 112,94 €
Produits des services	3 461 701,49 €	3 644 936,71 €	3 774 184,82 €	3 634 920,95 €
Dotations, subventions et participations	1 020 346,97 €	1 068 798,31 €	787 763,83 €	787 863,34 €
Autres produits de gestion courante	17 869,88 €	15 868,85 €	15 010,00 €	12 142,79 €
Produits financiers	684,39 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Produits exceptionnels	1 600,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Total des recettes réelles de fonctionnement	4 516 576,32 €	4 762 560,31 €	4 583 156,65 €	4 443 040,02 €
Résultat de fonctionnement	221 651,47 €	223 948,05 €	303 795,06 €	303 795,06 €
Total recettes de fonctionnement	4 738 227,79 €	4 986 508,36 €	4 886 951,71 €	4 746 835,08 €

Les recettes totales de fonctionnement, avec la reprise du résultat antérieur, s'élèvent en 2025 à 4 746 835,08 €, en baisse de 239 673,28 (- 4,8 %) par rapport à 2024.

AR Prefecture

082-268202967-20260629-2026_D_7_1_2_25-BF
 Reçu le 02/07/2026
 Publié le 02/07/2026

Les **atténuations de charges** s'élèvent à **8 112,94 €**. Il s'agit du versement d'indemnités journalières ou de demande de remboursement suite à un trop perçu sur salaire.

Les **produits des services** représentent **3 634 920,95 €**.

Il s'agit principalement de refacturation aux budgets annexes (personnel ou assurances) :

Refacturation aux budgets annexes	Réalisé 2023	Réalisé 2024	Budget 2025	Réalisé 2025
Frais de personnel – Accueil de jour	0,00 €	139 491,05 €	170 190,00 €	160 986,40 €
Frais de personnel – SAAD	2 795 207,78 €	2 829 293,38 €	2 945 000,00 €	2 749 492,81 €
Assurances – Balivernes	12 103,69 €	7 926,78 €	-19 740,00 €	22 305,78 €
Assurances – SSIAD	6 363,19 €	9 338,22 €	21 050,00 €	22 213,52 €
Total des refacturations	2 813 674,66 €	2 986 049,43 €	3 116 500,00 €	2 954 998,51 €

Nous retrouvons également au niveau des produits des services les recettes des usagers :

Produits de l'activité des services (Usagers – Communauté)	Réalisé 2023	Réalisé 2024	Budget 2025	Réalisé 2025
Portage repas	612 369,23 €	653 549,14 €	653 380,00 €	675 304,22 €
Accompagnement scolaire	544,80 €	697,20 €	1 000,00 €	674,40 €
Manifestations (veillée de Noël)	668,00 €	696,58 €	3 304,82 €	696,58 €
Transport à la demande – Usagers	2 052,99 €	2 616,26 €		594,22 €
Transport à la demande – Communauté				2 653,02 €
Accueil de jour (usagers)	32 391,81 €	1 328,10 €	0,00 €	0,00 €
Total des produits	648 026,83 €	658 887,28 €	657 684,82 €	679 922,44 €

Les **subventions perçues** sont de **787 863,34 €** en 2025. La subvention de la Communauté de Communes représente 16,5 % des recettes réelles de la section de fonctionnement.

Détail des subventions	Réalisé 2023	Réalisé 2024	Budget 2025	Réalisé 2025
Subvention de la Communauté	970 000,00 €	1 018 500,00 €	735 000,00 €	735 000,00 €
Département – CLIC	35 664,33 €	35 664,33 €	35 664,33 €	35 664,33 €
CAF – Accompagnement scolaire	14 682,64 €	14 633,98 €	12 707,50 €	12 807,01 €
Département – Actions de préventions	0,00 €	0,00 €	4 392,00 €	4 392,00 €
Total des subventions	1 020 346,97 €	1 068 798,31 €	787 763,83 €	787 863,34 €

Les **autres produits de gestion courante**, pour 12 142,79 € concernent les frais de gestion du service mandataire facturés aux bénéficiaires.

La section de fonctionnement présente donc un **résultat de l'exercice déficitaire** d'un montant de **118 421,50 €**. Toutefois, avec la reprise du résultat antérieur (+ 303 795,06 €), le

Le résultat cumulé de l'exercice 2025 s'élève à + 185 373,56 € et sera reporté sur le budget supplémentaire 2026.

PARTIE 2 – LA SECTION D'INVESTISSEMENT

A – LES DÉPENSES

Libellé chapitre	Réalisé 2023	Réalisé 2024	Budget 2025	Réalisé 2025
Emprunts et dettes	76 043,52 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Immobilisations corporelles	45 297,00 €	498,96 €	227 000,00 €	85 192,16 €
Résultat d'investissement reporté (déficit)		13 117,71 €		
Total des dépenses réelles d'investissement	121 340,52 €	13 616,67 €	227 000,00 €	85 192,16 €
Total dépenses d'investissement	121 340,52 €	13 616,67 €	227 000,00 €	85 192,16 €

Les dépenses d'investissement s'élèvent en 2025 à 85 192,16 €, en hausse de 71 575,49 € par rapport à 2024.

Ces dépenses concernent :

- le changement des menuiseries du bâtiment accueil de jour pour un montant de 36 306,00 €,
- les travaux de plomberie et peinture dans le logement d'urgence pour un montant de 33 988,99 €,
- le changement de la porte d'entrée de l'accueil de jour pour un montant de 12 372,00 €,
- l'achat d'un fauteuil de bureau pour l'aménagement d'un poste de travail suite à la reconnaissance de la qualité de travailleur handicapé (RQTH) d'un agent, pour un montant de 2 318,10 €,
- l'achat d'un lit pour le logement d'urgence pour un montant de 207,07 €.

B – LES RECETTES

Libellé chapitre	Réalisé 2023	Réalisé 2024	Budget 2025	Réalisé 2025
Dotations et fonds divers	450,29 €	398,04 €	101 498,82 €	101 498,82 €
Subventions d'investissement			0,00 €	1 460,00 €
Autres immobilisations financières	76 043,52 €			
Total des recettes réelles d'investissement	76 493,81 €	398,04 €	101 498,82 €	102 958,82 €
Virement de la section de fonctionnement			87 967,17 €	
Résultat d'investissement reporté (excédent)	4 790,90 €	0,00 €	16 153,14 €	16 153,14 €
Opérations d'ordre entre sections	26 938,10 €	29 371,77 €	21 380,87 €	20 337,81 €
Total recettes d'investissement	108 222,81 €	29 769,81 €	227 000,00 €	139 449,77 €

Les recettes d'investissement s'élèvent en 2025 à 139 449,77 €, en hausse de 109 679,96 € par rapport à 2024.

AR Prefecture

082-268202967-20260629-2026_D_7_1_2_25-BF
Reçu le 02/07/2026
Publié le 02/07/2026

Les **dotations et fonds divers**, pour un montant de **101 498,82 €**, correspondent :

- l'excédent de fonctionnement transféré en investissement pour 94 128,29 €,
- le FCTVA (Fonds de Compensation de la TVA) pour 7 370,53 €.

La **subvention d'investissement** de **1 460 €** a été versée par le fonds pour l'insertion des personnes handicapées dans la fonction publique (FIPHFP) suite à l'achat d'un fauteuil.

Les **opérations d'ordre** permettent de couvrir les amortissements pour **20 337,81 €**.

La section d'investissement présente un **résultat de l'exercice excédentaire** d'un montant de **38 104,47 €**. En ajoutant la reprise du résultat antérieur (16 153,14 €), le **résultat cumulé 2025** s'élève à **+ 54 257,61 €** et sera reporté sur le budget supplémentaire 2026.

Pour information, les restes à réaliser de 2025 s'élèvent à 29 844,03 € et correspondent à une dépense qui sera intégrée au budget supplémentaire 2026.